

Secrétariat

Monbijoustrasse 61
3007 Berne

Tél.: 031 351 38 28

coordination@inter-pret.ch

www.inter-pret.ch

INTERPRET

Schweizerische Interessengemeinschaft für
interkulturelles Dolmetschen und Vermitteln

Association Suisse pour l'interprétariat
communautaire et la médiation interculturelle

Associazione svizzera per l'interpretariato
e la mediazione interculturale

Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2017

« Le Cap », Predigergasse 3, Berne

- Excusé-e-s :** 2 membres collectifs, 5 membres individuels
- Présent-e-s :** 4 membres individuels, des représentant-e-s de 17 membres collectifs, 26 personnes au total
- Comité :** Josiane Aubert (présidente, direction de la séance), Barbara Ackermann (vice-présidente), Ariane Montagne, Barbara Cavelti, Claudia Studer, Fiammetta Jahreiss, Necdet Civkin, Regina Bühlmann
- Collaborateurs/trices :** Secrétariat / Centre de compétence : Neela Chatterjee, Lena Emch-Fassnacht, Michael Müller
- Office de qualification : Margrit Hagenow, Janine Cola
- Interprète :** Sabine Nonhebel
- Procès-verbal :** Michael Müller, secrétaire général

Ordre du jour :

1. Allocution de bienvenue, personnes excusées et ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2016
3. Approbation du rapport annuel 2016
4. Comptes annuels et rapport de révision
 - Approbation des comptes annuels 2016
 - Approbation du rapport de révision
5. Présentation du budget 2017
6. Informations et échanges sur les projets les plus importants pour 2017
7. Elections
 - a. Election de l'organe de révision
 - b. Election de nouveaux membres du comité et renouvellement de la présidence et de la vice-présidence
8. Divers

Procès-verbal

1. Allocution de bienvenue et ordre du jour

Josiane Aubert souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare l'assemblée générale ouverte.

L'ordre du jour est adopté sans ajouts.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, avec les remerciements de Josiane Aubert.

3. Rapport annuel 2016

Le rapport annuel n'a malheureusement pas pu être envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale. Il est cependant disponible en ligne depuis début mai.

Les personnes présentes n'ont ni question ni remarque concernant le rapport annuel 2016. Josiane Aubert propose d'adopter le rapport en même temps que les comptes annuels. Cette proposition est acceptée.

Josiane Aubert remercie l'ensemble de l'équipe d'INTERPRET, soit les collaborateurs et collaboratrices de l'office de qualification et du centre de compétence / secrétariat pour le travail fourni.

4. Comptes annuels 2016 et rapport de révision

Josiane Aubert précise que le nouveau réviseur a exigé des adaptations qui ont entraîné un retard dans la clôture définitive des comptes. Elle souligne le fait que lorsqu'arrivent des personnes nouvelles, elles introduisent toujours de nouveaux points de vue, mais qu'auparavant, au Tessin également, les comptes annuels ont toujours été établis avec un haut niveau de professionnalisme.

Barbara Ackermann présente les éléments centraux des comptes annuels 2016. Globalement, le travail accompli a été très bon, et l'année 2016 se clôture avec un petit bénéfice de CHF 1'763.03. Toutes les subventions ont été réparties dans les différents centres de coûts, d'où l'on remarque que, pour la première fois, le brevet fédéral aussi a dû faire appel à un petit apport financier des subventions du programme.

Si l'on confronte le budget 2016 aux comptes 2016, on constate que l'office de qualification (au détriment du centre de compétence) a requis une part des subventions fédérales un peu plus importante que prévu. Cela est lié au travail accompli pour l'introduction de toutes les données de qualification dans la nouvelle banque de données d'une part, mais aussi aux préparatifs en vue du transfert de l'office de qualification à Berne, d'autre part.

Il faut préciser pour les provisions qu'il s'agit ici en grande partie de fonds destinés à des projets concrets déjà en cours. De nouvelles réserves ont été constituées pour les coûts supplémentaires causés par le transfert de l'office de qualification et pour les autres investissements dans la banque de données.

Ruth Calderón demande quelle est la raison de l'exonération de la TVA pour INTERPRET. Michael Müller expose dans les grandes lignes l'argumentation de l'administration fiscale, qui s'appuie principalement sur le type de contrat avec les offices fédéraux qui octroient des subventions. Alors que dans des phases précédentes, les activités d'INTERPRET se faisaient sur la base de contrats de prestations, pour la période du programme 2014 – 2017, elles se basent sur un contrat de subventions. Ce dernier est exonéré d'impôts.

Barbara Ackermann lit le rapport du réviseur Pascal Meier de AAA services. Selon lui, on peut partir du principe que les comptes correspondent à la loi et aux statuts, et il en recommande l'approbation.

Les comptes 2016, le rapport annuel 2016 et le rapport de révision sont adoptés à l'unanimité. Décharge a donc été donnée au comité et à l'organe de révision.

5. Budget 2017

Pour 2017 également, INTERPRET a élaboré un budget équilibré. Une perte de CHF 1'015.00 est prévue pour l'association uniquement.

A noter pour l'utilisation des subventions qu'une plus grande partie est prévue pour le travail concernant le brevet fédéral. La provision, avec laquelle, ces dernières années, des pertes occasionnelles du brevet fédéral ont pu être équilibrées, a été dissolue en 2016. La forme du nouveau brevet fédéral est plus complexe et plus chère que l'examen selon l'ancien système. La demande d'une augmentation de la contribution fédérale est pendante auprès du SEFRI. En cas de décision négative, le brevet fédéral sera soutenu à l'avenir aussi par les subventions de la Confédération ou devra être mieux autofinancé avec des taxes d'examen plus élevées.

Une autre nouveauté pour le budget 2017 concerne la répartition des coûts des infrastructures (loyer, téléphone, Internet, informatique, etc.) sur tous les centres de coûts par rapport à l'effectif du personnel. Cela garantit et rend transparent le fait que tous les projets, comme également l'association, fournissent une contribution correspondant aux heures de travail prestées à la base commune d'infrastructures.

L'assemblée générale prend acte du budget 2017 sans autres questions ou remarques.

6. Projets principaux de 2017

Michael Müller présente brièvement les principaux projets de l'année courante :

a. Déménagement de l'office de qualification à Berne

A l'aide d'un graphique, Michael Müller expose le passage par étapes du paquet de tâches de l'équipe de Bellinzone (IDEA) à l'équipe de Berne (INTERPRET).

Berne	Bellinzone	1 ^{er} trim.	2 ^{ème} trim.	3 ^{ème} trim.	4 ^{ème} trim.	2018
Procédure de reconnaissance des modules + contacts avec les institutions de formation						
Présidence CQ + appartenance au CD et au comité						
Certification + VA + archivage						
Examens de langues d'interprétariat + examen professionnel						
Examens de langues locales						

Pour l'extérieur, le déménagement se fera en été. Pendant environ trois semaines, l'Office de qualification sera fermé, suite à quoi le secrétariat à Berne en assumera la gestion. Etant donné que des ressources se sont libérées après le transfert du secrétariat fide, INTERPRET n'a pas besoin d'augmenter son personnel pour le moment. Si le comité, la direction et la CQ devaient décider de continuer à offrir les examens dans les langues locales, un nouveau collaborateur ou une nouvelle collaboratrice avec des expériences dans le domaine des examens de langues devra être recruté/e.

b. Projet formation intensive

La première formation intensive, organisée par AOZ medios, s'est conclue fin décembre 2016. Le 11 mai 2017 a eu lieu la deuxième formation sous la direction de Caritas Schweiz. La troisième qui, conformément au projet, devra avoir lieu en français, se déroulera à Lausanne en automne 2017 sous la direction d'EPER.

Les expériences des premières éditions montrent que les exigences requises ont été en grande partie remplies et que le format du cours, extrêmement exigeant et intensif, est absolument gérable pour les participants qui correspondent au profil. Toutefois, il apparaît clairement que l'acquisition du niveau de langue B2 ne peut pas se faire parallèlement à la formation. Pour la deuxième édition, on a pu en tenir compte dans le sens où une grande partie des personnes intéressées avaient déjà une attestation d'allemand de niveau B2 ou C1. De ce fait, seules deux personnes au final ont usé du soutien pour l'acquisition de la langue.

Il faut en outre considérer que lors du recrutement, on ne doit pas seulement tenir compte du profil des personnes intéressées, mais aussi suivre de près la situation du marché : les participant-e-s à la formation intensive doivent trouver une possibilité de travail dans un service d'interprétariat et pouvoir ainsi commencer leur pratique en tant qu'interprètes. D'où la nécessité, au moment du recrutement, de tenir compte des besoins dans les langues d'interprétariat au niveau régional.

c. Interprétariat dans le domaine de la justice et de l'asile

INTERPRET avait planifié de préparer en collaboration avec l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR et éventuellement d'autres œuvres d'entraide, une prise de position sur l'interprétariat dans la protection juridique en vue de l'introduction de la nouvelle procédure d'asile. Au final, nous ne sommes pas arrivés à un document commun, et INTERPRET a consigné et publié ses réflexions à ce sujet dans sa propre prise de position. INTERPRET y demande que des critères et des standards clairs soient définis au plus vite par rapport à la qualification des interprètes qui devront être engagés dans la procédure de protection juridique gratuite.

INTERPRET a aussi repris les discussions avec le SEM à propos de la formation des interprètes employés dans le cadre des auditions pour l'asile.

Dans le domaine de la justice, de la police et des tribunaux, le module 4 rencontre toujours plus d'intérêt. Certains cantons (concrètement Lucerne et St. Gall) misent de manière ciblée sur le module 4 dans le cadre de leur stratégie de professionnalisation. Le fait qu'INTERPRET ait pu publier un article sur la qualification d'interprètes dans le domaine de la justice dans des revues spécialisées montre qu'en général l'intérêt pour le sujet ainsi que pour l'offre d'INTERPRET s'est accru.

d. Projet pilote d'interprétariat par vidéo

On peut d'ores et déjà penser que l'interprétariat par vidéo va prendre pied en Suisse à très court terme. Pour rassembler des premières expériences sur cette forme d'interprétariat, INTERPRET a lancé un projet pilote. En partenariat avec SAVD Videodolmetschen GmbH, cela devrait permettre, d'une part, d'acquérir des connaissances dans le fonctionnement, l'assurance qualité et les implications pour les interprètes et les clients et, d'autre part, de thématiser et approfondir des aspects de la collaboration avec les services d'interprétariat concernés.

La haute école de sciences appliquées de Zurich ZHAW est intéressée à une collaboration (formations et réalisation d'une étude), l'OFSP a garanti une contribution financière.

e. Projet d'une plate-forme d'interprétariat commune

Le plus grand et le plus important des projets concerne l'idée d'une plate-forme d'interprétariat commune. Grâce à cette dernière, il devrait être possible de limiter les coûts de gestion administrative des interventions d'interprétariat et ainsi de rester concurrentiels – en maintenant la même qualité – dans un marché toujours plus marqué par la concurrence privée. Les signaux de la Confédération et des cantons montrent clairement que le projet va dans la bonne direction.

INTERPRET a élaboré un concept détaillé qui sera affiné et concrétisé par un groupe de travail dans les semaines à venir. L'objectif est de faire une recherche d'offres en été et de prendre une décision d'ici à l'automne pour la mise sur pied de la plate-forme.

7. Elections

a. Election de l'organe de révision

Après les adaptations effectuées sur demande du nouvel organe de révision, un nouveau changement de réviseur ne serait pas judicieux. La direction et le comité proposent par conséquent de désigner à nouveau AAA service Meier und Franzelli comme organe pour la révision selon le standard du contrôle restreint. La proposition est acceptée, l'assemblée générale vote à l'unanimité pour AAA services Meier und Franzelli comme organe de révision pour l'exercice 2017.

b. Election de nouveaux membres du comité et remplacement de la présidente et de la vice-présidente

Départ de Margrit Hagenow

Avant de procéder à l'élection des nouveaux membres du comité, le comité et la direction prennent congé de Margrit Hagenow. Avec le passage de la présidence de la CQ à Barbara Ackermann et la reprise successive de l'office de qualification par le bureau de Berne, Margrit Hagenow se retire du travail opérationnel d'INTERPRET. Josiane Aubert rend hommage à l'engagement de longue date et marqué par le haut niveau de professionnalisme de Margrit Hagenow. Elle a le sentiment que Margrit Hagenow « fait vraiment partie des meubles ». Barbara Ackermann confirme cette impression et rappelle le sauvetage d'INTERPRET en 2009/2010 dans lequel Margrit Hagenow a joué un rôle prépondérant. Elle ne souligne pas seulement les compétences professionnelles de Margrit Hagenow et la collaboration toujours extrêmement bonne avec celle-ci, mais aussi la vraie amitié qui est née entre elles au cours de ces dernières années. Michael Müller enfin la remercie de l'excellente collaboration. Margrit Hagenow était toujours disponible pour un conseil ou pour une aide concrète, et a partagé activement la direction opérationnelle d'INTERPRET ces dernières années.

En lui offrant un cadeau de départ, Michael Müller et Barbara Ackermann remercient Margrit Hagenow de tout ce qu'elle a fait pour INTERPRET et pour la cause de l'interprétariat communautaire.

Margrit Hagenow, quant à elle, remercie pour les années passionnantes et enrichissantes de cette intense collaboration. Elle ajoute qu'elle éprouve généralement plus de plaisir dans la construction et la conception plutôt que dans le « fonctionnement ». Le fait qu'elle soit restée fidèle à INTERPRET près de 15 ans, montre que c'était toujours enthousiasmant et stimulant. Même si cela continue de l'être, elle passe volontiers le « témoin » des affaires dans d'autres mains.

Election de la vice-présidente

Le comité a élu Barbara Ackermann comme présidente de la Commission qualité CQ. Pour éviter une double fonction, elle quitte celle de vice-présidente. Le comité propose Fiammetta Jahreiss pour lui succéder. Les membres présents élisent Fiammetta Jahreiss à cette fonction par acclamation.

Election d'un nouveau membre du comité

Dans la tentative de renforcer la représentation de la Romandie, le comité a fini par trouvé son bonheur à Fribourg et propose Barbara Ouedraogo comme nouveau membre du comité.

Barbara Ouedraogo se présente aux membres présents : elle est au bénéfice d'un master en sociologie de l'université de Genève. Dans le canton de Vaud, elle a travaillé dans le domaine de la protection de l'enfant et a également œuvré longtemps à l'étranger (Haïti, République dominicaine, Afrique occidentale). Depuis 8 ans, elle occupe une fonction d'assistante sociale pour les réfugiés statutaires du Canton de Fribourg, au sein du Département Fribourg de Caritas Suisse, ainsi que le poste de responsable du Service d'interprétariat « se comprendre ». A partir de juin 2017, elle sera également responsable de tout le secteur de l'aide sociale pour les réfugiés.

Barbara Ouedraogo est élue au comité d'INTERPRET sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

Election d'une nouvelle présidente

Josiane Aubert exprime le souhait d'avoir à nouveau une parlementaire active ou un parlementaire actif à la présidence, et est heureuse de pouvoir proposer Claudia Friedl qu'elle estime motivée et idéale pour la fonction.

Claudia Friedl se présente aussi brièvement : elle est conseillère nationale socialiste (canton de St Gall) depuis 2013. Après son diplôme d'enseignante primaire, elle a étudié la biologie (physiologie des plantes) et les sciences de l'environnement. Comme collaboratrice à l'Office fédéral de l'environnement, elle a notamment participé au développement du brevet fédéral de garde-pêche, et a vécu le fonctionnement de la Confédération de l'intérieur, avant de créer son propre bureau indépendant. Au Conseil national, elle est membre de la commission de politique extérieure. La collaboration et les relations internationales, la migration et l'intégration sont des thèmes qui lui tiennent particulièrement à cœur. Elle explique comment un long séjour à l'étranger lui a montré, entre autres, ce que signifie être « différent » et étranger ». Elle se montre impressionnée par ce qui a été construit ces dernières années dans le réseau INTERPRET et se réjouit de la demande de présider l'association. Dans ses rôles de présidente et de conseillère nationale, elle voit la possibilité d'assurer le contact entre l'association et la politique.

Claudia Friedl également est élue comme nouvelle présidente de l'association INTERPRET sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

Départ de Josiane Aubert

En repensant à ses débuts et aux dernières années à INTERPRET, Michael Müller relève à quel point Josiane Aubert a assumé son rôle de cheffe avec confiance et retenue. Mais il ajoute que Josiane Aubert était toujours là quand on avait besoin d'elle et qu'elle a toujours su trouver des solutions et obtenir un consensus au bon moment, avec les mots justes et

apparemment sans difficulté. Il la remercie de la merveilleuse collaboration et lui remet un cadeau de départ au nom d'INTERPRET.

Barbara Ackermann mentionne aussi la bonne direction de Josiane Aubert. Preuve en est qu'en tant que vice-présidente, elle a été bien peu sollicitée. Elle remercie Josiane Aubert de sa gestion prudente et de la bonne collaboration, et lui remet aussi un cadeau.

Josiane Aubert, quant à elle, souligne clairement qu'elle a collaboré très volontiers au sein du comité d'INTERPRET. Elle apprécie la transparence et l'ouverture qu'elle a toujours trouvées ici et relève que c'est de cette manière que peuvent être trouvées les solutions bonnes et durables. Elle remercie pour les cadeaux et les hommages reçus ainsi que pour la belle collaboration et souhaite le meilleur à l'association.

8. Divers

Il n'y a eu aucun divers.

Josiane Aubert saisit l'occasion pour remercier Sabine Nonhebel pour sa prestation d'interprétariat simultané lors de l'assemblée des membres et déclare l'assemblée générale close.

Procès-verbal : Michael Müller, juin 2017